

Voici ce que dit Auguste VIERSET dans *Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique* en date du

7 octobre 1914

Cette question des 30 millions est revenue sur le tapis et fait l'objet en ce moment d'un échange de vues entre le Collège et le gouvernement allemand. Si mes renseignements sont exacts, celui-ci serait disposé à accepter un arrangement par lequel la ville, à partir du 15 octobre, verserait 2 millions par semaine, jusqu'à concurrence de 15 millions, le reliquat devant être payé à partir du 15 janvier prochain en versements de 2 millions et demi par quinzaine. Mais où trouvera-t-on l'argent? Les banques sont, paraît-il, peu disposées à faire de nouveaux sacrifices.

La seconde question à l'ordre du jour c'est celle des conscrits des levées de 1914, 1915 et 1916 dont les Allemands persistent à vouloir la liste afin de les empêcher de rejoindre éventuellement leur corps en cas d'appel.

A Forest (**Note**), les jeunes gens avaient été convoqués pour lundi matin, à 9 heures. On leur a intimé la défense formelle de quitter Bruxelles et on leur a donné l'ordre de rester tranquillement chez eux.

A Bruxelles, le Collège a protesté contre les exigences du gouvernement allemand, en ajoutant

que les listes de 1914 avaient été, conformément à la loi, adressées au gouvernement belge avant le 1^{er} juillet 1913 et celles de 1915 avant le 1^{er} juillet dernier. Le Collège a fait remarquer, au surplus, qu'il ne pourrait entreprendre de faire dresser à nouveau ces listes que s'il recevait l'assurance formelle que les jeunes gens, pas plus que leurs parents, ne seraient inquiétés.

* * *

Le dossier volumineux des griefs exprimés par des particuliers contre les agissements des soldats et officiers des troupes d'occupation grossit chaque jour de plaintes nouvelles. Ce sont des arrestations opérées sans raison plausible, des perquisitions vexatoires, des agressions de soldats ivres, des pillages de maisons abandonnées momentanément par leurs propriétaires, l'accaparement d'ateliers ou d'usines. L'exemple, d'ailleurs, vient de haut, puisque Madame la baronne de Baye vient de révéler que le *kronprinz* ayant séjourné deux jours en son château, y a pillé le musée de merveilles que son mari le baron de Baye avait réuni au cours de vingt années de voyages et d'explorations archéologiques. Tout a été volé : médailles, coupes d'or, présents du tsar, miniatures, icônes admirables, tableaux et meubles précieux. Quelques caisses, soigneusement emballées, ont toutefois été abandonnées dans la précipitation de la retraite.

Les rapports, adressés à M. le ministre de la Justice par la Commission belge des griefs et publiés par les journaux, fourmillent d'exemples caractéristiques et dûment contrôlés des procédés allemands vis-à-vis de la population civile et vis-à-vis des prisonniers belges.

Voici, à titre documentaire, les détails que j'extrais du 5^{ème} rapport, en date du 25 septembre :

« Un soldat belge, volontaire de carrière du 6^{ème} régiment de ligne, a exposé le traitement odieux auquel ont été soumis de nombreux prisonniers et blessés belges à Aerschot.

Blessé au bras gauche, il avait été fait prisonnier par les Allemands, le 17 août, au matin. Il fut conduit avec 27 autres prisonniers sur la chaussée qui longe le Démer. Deux compagnies allemandes s'y trouvaient. Tous les prisonniers furent chassés devant elles et fusillés. Ceux qui, pour échapper à la fusillade, se jetèrent dans le Démer, y furent tués à coups de feu. Le témoin, à la première décharge, se jeta à terre faisant le mort. Un Allemand s'approcha de lui et voyant qu'il vivait, s'apprêta à l'achever en lui tirant un coup de feu. Un officier intervint, disant qu'une balle était de trop, et ordonna de le jeter dans le Démer. Le témoin parvint à se raccrocher à la branche d'un buisson, appuyant les pieds dans l'eau ; la tête seule émergeait. Le lendemain, il sortit de la rivière, entra par les jardins dans une maison abandonnée, y revêtit des habits civils et, se joignant à des habitants qui fuyaient, parvint à se sauver. Des 28 prisonniers, lui et un autre purent seuls échapper. Le témoin est actuellement en traitement dans une ambulance d'Anvers.

A Aerschot, du 30 août au 6 septembre, beaucoup d'habitants mâles, enlevés par les soldats allemands, ont été enfermés dans l'église avec une centaine d'ecclésiastiques. Ils

y ont été laissés sans autre nourriture que du pain aigre en quantité insuffisante.

A propos d'Aerschot, la version d'après laquelle le fils du bourgmestre aurait assassiné le général ennemi qui était l'hôte de son père, est complètement détruite par le récit des événements que la veuve du bourgmestre a relaté dans une lettre à M. Pouillet, ministre des Sciences et des Arts, et ministre de la Justice par intérim en l'absence de M. Carton de Wiart, membre de la mission belge aux États-Unis. Cette lettre a été annexée au 5^{ème} rapport de la Commission d'enquête. En voici le texte :

« Les faits se sont passés comme suit - a écrit Madame Thielemans, veuve du bourgmestre d'Aerschot -. Vers 4 heures de l'après-midi, mon mari distribuait des cigares aux sentinelles postées à la porte. Je l'accompagnais. Voyant que le général et ses aides de camp nous observaient du haut du balcon, je lui conseillais de rentrer. A ce moment, jetant un coup d'oeil sur la Grand'-Place où campaient plus de 2.000 Allemands, j'ai vu distinctement deux colonnes de fumée, suivies d'une fusillade. Les Allemands tiraient sur les maisons, envahissaient les maisons. Mon mari, mes enfants, mes domestiques et moi, n'avons eu que le temps de nous précipiter dans l'escalier donnant dans la cave. Les Allemands tiraient même dans les vestibules. Après quelques instants d'angoisse

sans nom, un des aides de camp du général descend, disant : « *Le général est mort, où est le bourgmestre ?* » Mon mari me dit : « *Ceci sera grave pour moi* ». Comme il s'avançait, je dis à l'aide de camp : « *Vous pouvez constater, monsieur, que mon mari n'a pas tiré. — C'est égal -* me répondit-il -, *il est responsable.* » Mon mari fut emmené. Mon fils, qui était à mes côtés, nous a conduits dans une autre cave. Le même aide de camp est venu me l'arracher, le faisant marcher devant lui à coups de pied. Le pauvre enfant pouvait à peine marcher. Le matin, en entrant dans la ville, les Allemands avaient tiré dans les fenêtres des maisons : une balle avait pénétré dans la chambre où se trouvait mon fils et, ricochant, l'avait blessé au mollet. Après le départ de mon mari et de mon fils. j'ai été conduite dans toute la maison par des Allemands qui braquaient leur revolver sur ma tête. J'ai dû voir leur général mort. Puis on nous a jetées, ma fille et moi, hors de la maison, sans paletot, sans rien. On nous a parquées sur la Grand'Place. Nous étions entourées d'un cordon de soldats et devions voir l'embrasement de notre chère cité. C'est là qu'à la clarté sinistre de l'incendie, j'ai vu pour la dernière fois, vers une heure du matin, le père et le fils, liés l'un à l'autre. Suivis de mon beau-frère, ils allaient au supplice. »

Cette question des 30 millions est revenue sur le tapis et fait l'objet en ce moment d'un échange

de vues entre le Collège et le gouvernement allemand. Si mes renseignements sont exacts, celui-ci serait disposé à accepter un arrangement par lequel la ville, à partir du 15 octobre, verserait 2 millions par semaine, jusqu'à concurrence de 15 millions, le reliquat devant être payé à partir du 15 janvier prochain en versements de 2 millions et demi par quinzaine. Mais où trouvera-t-on l'argent? Les banques sont, paraît-il, peu disposées à faire de nouveaux sacrifices.

La seconde question à l'ordre du jour c'est celle des conscrits des levées de 1914, 1915 et 1916 dont les Allemands persistent à vouloir la liste afin de les empêcher de rejoindre éventuellement leur corps en cas d'appel.

A Forest (**Note**), les jeunes gens avaient été convoqués pour lundi matin, à 9 heures. On leur a intimé la défense formelle de quitter Bruxelles et on leur a donné l'ordre de rester tranquillement chez eux.

A Bruxelles, le Collège a protesté contre les exigences du gouvernement allemand, en ajoutant que les listes de 1914 avaient été, conformément à la loi, adressées au gouvernement belge avant le 1^{er} juillet 1913 et celles de 1915 avant le 1^{er} juillet dernier. Le Collège a fait remarquer, au surplus, qu'il ne pourrait entreprendre de faire dresser à nouveau ces listes que s'il recevait l'assurance formelle que les jeunes gens, pas plus que leurs parents, ne seraient inquiétés.

* * *

Le dossier volumineux des griefs exprimés par des particuliers contre les agissements des soldats et officiers des troupes d'occupation grossit chaque jour de plaintes nouvelles. Ce sont des arrestations opérées sans raison plausible, des perquisitions vexatoires, des agressions de soldats ivres, des pillages de maisons abandonnées momentanément par leurs propriétaires, l'accaparement d'ateliers ou d'usines. L'exemple, d'ailleurs, vient de haut, puisque Madame la baronne de Baye vient de révéler que le *kronprinz* ayant séjourné deux jours en son château, y a pillé le musée de merveilles que son mari le baron de Baye avait réuni au cours de vingt années de voyages et d'explorations archéologiques. Tout a été volé : médailles, coupes d'or, présents du tsar, miniatures, icônes admirables, tableaux et meubles précieux. Quelques caisses, soigneusement emballées, ont toutefois été abandonnées dans la précipitation de la retraite.

Les rapports, adressés à M. le ministre de la Justice par la Commission belge des griefs et publiés par les journaux, fourmillent d'exemples caractéristiques et dûment contrôlés des procédés allemands vis-à-vis de la population civile et vis-à-vis des prisonniers belges.

Voici, à titre documentaire, les détails que j'extrais du 5^{ème} rapport, en date du 25 septembre :

« Un soldat belge, volontaire de carrière du 6^{ème} régiment de ligne, a exposé le traitement odieux auquel ont été soumis de nombreux prisonniers et blessés belges à Aerschot.

Blessé au bras gauche, il avait été fait prisonnier par les Allemands, le 17 août, au matin. Il fut conduit avec 27 autres prisonniers sur la chaussée qui longe le Démer. Deux compagnies allemandes s'y trouvaient. Tous les prisonniers furent chassés devant elles et fusillés. Ceux qui, pour échapper à la fusillade, se jetèrent dans le Démer, y furent tués à coups de feu. Le témoin, à la première décharge, se jeta à terre faisant le mort. Un Allemand s'approcha de lui et voyant qu'il vivait, s'apprêta à l'achever en lui tirant un coup de feu. Un officier intervint, disant qu'une balle était de trop, et ordonna de le jeter dans le Démer. Le témoin parvint à se raccrocher à la branche d'un buisson, appuyant les pieds dans l'eau ; la tête seule émergeait. Le lendemain, il sortit de la rivière, entra par les jardins dans une maison abandonnée, y revêtit des habits civils et, se joignant à des habitants qui fuyaient, parvint à se sauver. Des 28 prisonniers, lui et un autre purent seuls échapper. Le témoin est actuellement en traitement dans une ambulance d'Anvers.

A Aerschot (**Note**), du 30 août au 6 septembre, beaucoup d'habitants mâles, enlevés par les soldats allemands, ont été enfermés dans l'église avec une centaine

d'ecclésiastiques. Ils y ont été laissés sans autre nourriture que du pain aigre en quantité insuffisante.

A propos d'Aerschot, la version d'après laquelle le fils du bourgmestre aurait assassiné le général ennemi qui était l'hôte de son père, est complètement détruite par le récit des événements que la veuve du bourgmestre a relaté dans une lettre à M. Pouillet, ministre des Sciences et des Arts, et ministre de la Justice par intérim en l'absence de M. Carton de Wiart, membre de la mission belge aux États-Unis. Cette lettre a été annexée au 5^{ème} rapport de la Commission d'enquête. En voici le texte :

« Les faits se sont passés comme suit - a écrit Madame Thielemans, veuve du bourgmestre d'Aerschot -. Vers 4 heures de l'après-midi, mon mari distribuait des cigares aux sentinelles postées à la porte. Je l'accompagnais. Voyant que le général et ses aides de camp nous observaient du haut du balcon, je lui conseillais de rentrer. A ce moment, jetant un coup d'oeil sur la Grand'-Place où campaient plus de 2.000 Allemands, j'ai vu distinctement deux colonnes de fumée, suivies d'une fusillade. Les Allemands tiraient sur les maisons, envahissaient les maisons. Mon mari, mes enfants, mes domestiques et moi, n'avons eu que le temps de nous précipiter dans l'escalier donnant dans la cave. Les Allemands tiraient même dans les

vestibules. Après quelques instants d'angoisse sans nom, un des aides de camp du général descend, disant : « *Le général est mort, où est le bourgmestre ?* » Mon mari me dit : « *Ceci sera grave pour moi* ». Comme il s'avavançait, je dis à l'aide de camp : « *Vous pouvez constater, monsieur, que mon mari n'a pas tiré. — C'est égal -* me répondit-il -, *il est responsable.* » Mon mari fut emmené. Mon fils, qui était à mes côtés, nous a conduits dans une autre cave. Le même aide de camp est venu me l'arracher, le faisant marcher devant lui à coups de pied. Le pauvre enfant pouvait à peine marcher. Le matin, en entrant dans la ville, les Allemands avaient tiré dans les fenêtres des maisons : une balle avait pénétré dans la chambre où se trouvait mon fils et, ricochant, l'avait blessé au mollet. Après le départ de mon mari et de mon fils, j'ai été conduite dans toute la maison par des Allemands qui braquaient leur revolver sur ma tête. J'ai dû voir leur général mort. Puis on nous a jetées, ma fille et moi, hors de la maison, sans paletot, sans rien. On nous a parquées sur la Grand'Place. Nous étions entourées d'un cordon de soldats et devons voir l'embrasement de notre chère cité. C'est là qu'à la clarté sinistre de l'incendie, j'ai vu pour la dernière fois, vers une heure du matin, le père et le fils, liés l'un à l'autre. Suivis de mon beau-frère, ils allaient au supplice. »

Notes de Bernard GOORDEN.

Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie : **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<https://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Il fut l'*informateur* du journaliste argentin Roberto J. **Payró** (1867-1928) pour sa série d'articles, traduits en français par nos soins :

Roberto J. **Payró** ; « *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* », in **La Nación** (Buenos Aires), 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 18 août 1914 (19140818) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 (19140819) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 (19140820) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 (19140824) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 (19140828) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 (19140916) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

Pour votre édification, lisez aussi du journaliste argentin Roberto J. **Payró**, à partir du **23 juillet**

1914 (19140723), notamment la version française de son article de synthèse « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo ; neutralidad * de Bélgica* (20-25) » (in **La Nación** ; 07-12/12/1914) :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA%20FR.pdf>

Ainsi que ce que dit Roberto J. **Payró**, de la date en question, notamment dans « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un incomunicado* » in **La Nación** :

<https://www.idesetautres.be/upload/19141007%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

<https://www.idesetautres.be/upload/19141007%20PAYRO%20DOS%20REPRESENTANTES%20ARGENTINOS%20MUERTOS%20EN%20LA%20GUERRA%20ANVERS.pdf>

Découvrez la version française des *mémoires* de Brand **WHITLOCK**, traduite à partir de **Belgium under the German Occupation: A Personal Narrative**, en l'occurrence **La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles**. Pour les liens des 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Voyez aussi ce qu'en dit Hugh **GIBSON**, premier secrétaire de la Légation américaine à Bruxelles, dans ***La Belgique pendant la guerre*** (*journal d'un diplomate américain*), à partir du 4 juillet 1914 (en français et en anglais).

Voyez ce qu'en disent, à partir du 20 août 1914, Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE** dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 1 : 1914-1915). ***L'immortelle mêlée. Essai sur l'épopée militaire belge de 1914*** (Paris, Perrin et Cie ; 1919, 327 pages) de Paul **CROKAERT** et, en particulier son chapitre IX, « *Liège nous sauva* » (pages 92-96)
<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20OIMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%209.pdf>

Tous ces documents sont accessibles via <https://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>
Nous attirons votre attention sur un article de Roberto J. **Payró** ; « *La Guerra vista desde Bruselas. Diario de un testigo* (22=16) », in ***La Nación*** ; 08/04/1915 (se référant aux datés **19141003** 19141004) :
Version française :

<https://www.idesetautres.be/upload/19141003%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20TESTIGO%20FR.pdf>

Il y fait spécifiquement référence au cadre de vie de **Forest** (commune voisine d'Uccle où il

résidait), qui doit communiquer un avis allemand mentionnant « *quelque chose d'aussi monstrueux que de rendre les parents responsables – et "sur leur propre vie" –, du fait que leurs fils aillent intégrer l'armée de leur patrie* ».

Le rapport N°**5** de la Commission d'enquête concernant la « **violation du droit des gens en Belgique** », clôturé le **25 septembre 1914** est relatif à **Aerschot** (Aarschot) et *Louvain* (Leuven) : « Sac d'Aerschot et de Louvain – renseignements complémentaires ».

<http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/2010/11/Rapports-sur-la-violation-du-droit-des-gens-en-Belgique.pdf> (1 à 12)

<https://www.idesetautres.be/upload/19140925%20RAPPORT%205%20AARSCHOT%20LOUVAIN%20VIOLATION%20DROIT%20GENS%20BELGIQUE.zip>